

Arbre généalogique de Bernard CHOVAUX
Branche Marie Catherine DEVARENNE - Fiche BISSE

Ascendance de Marguerite BISSE (Sosa 597)

Génération	Personne	Date de naissance	Lieu de naissance	Conjoints	Date de l'union	Lieu de l'union	Date de décès	Lieu de décès
1	Marguerite BISSE	09/09/1657	Lormaison	Nicolas GROUX	13/07/1682	Lormaison	28/10/1716	Lormaison
2	Pierre BISSE	30/10/1631	Lormaison	Pierrette LEGRAND	16/02/1654	Lormaison	10/03/1693	Lormaison
3	Jean BISSE	07/04/1605	Lormaison	Noëlle DESOULLE	16/11/1630	Lormaison		
4	Pierre BISSE			Guillemette DESPAUX				
4	François DESOULLE			Marie BACHIMONT				

(Voir aussi les notes sur les LEGRAND et DESPAUX, qui complètent cette ascendance)

Etymologie

BIZET et DESSOULE : non trouvés.

Recherches Généalogiques

Les actes de mariage ne sont pas filiatifs : Ci-dessous le premier des actes

Lormaison, le 13 juillet, furent mariés Nicolas GROUX et Marguerite BISSE, en présence des témoins soussignés : marques d'Anthoine GROU, de François BISSE, signature de Pierre BISSE...

L'acte de mariage du frère de Marguerite, Pierre BISSE (Lormaison (le 22/11/1689) qui a signé l'acte ci-dessus et qui se marie, avec la sœur de Nicolas GROUX, Madeleine, donne plus d'informations. Pierre BISSE était fils de Pierre et frère d'Eloy.

Le second acte, en mauvais état, est difficile à lire. Ci-dessous les personnes présentes

Jean DESSOULE et Noël BISSE, oncles du mari, Ambroise LEGRAND, père de la mariée, Jacques DESPAUX, oncle,

Ce mariage fut précédée d'une demande de dispense pour un 4^{ème} degré de consanguinité (voir annexe). Ci-dessous le tableau généalogique de cette dispense :

Dispense Pierre BISSE x Pierrette LEGRAND – 6-17 décembre 1653

- | | |
|------------------------|--------------------|
| 1. Pierre BISSE | Pierrette LEGRAND |
| 2. Jean BISSE | Marguerite DESPAUX |
| 3. Guillemette DESPAUX | Jean DESPAUX |
| 4. Martin DESPAUX | Jean DESPAUX |

Le troisième acte est aussi difficile à lire. C'est l'acte de baptême de Pierre qui donne le nom de la mère, Noëlle DESSOULE (la sœur de François). De même, l'acte de baptême de Noëlle DESSOULE donne ses parents.

ANNEXE

Archives Départementales de l'Oise – Dispense BISSE x LEGRAND – septembre 1653

Information faite par nous, Pierre HACQUET, prêtre curé de Bruyères et doyen rural de Beaumont, en vertu de la commission donnée de Monseigneur l'Evêque et Comte de Beauvais, en date du 6/12/1653, étant au bas de la requête à lui présentée par Pierre BISSE et Pierrette LE GRAND, demeurant à Lormaison, afin d'être dispensés de l'empêchement du 4^{ème} degré de consanguinité, auquel ils ont appris être parents pour les causes portées en la dite requête, en laquelle information avons ouï à part et en secret les témoins ci-après nommés et leurs dépositions fait mettre par écrit ainsi qu'il s'ensuit.

Du 15/12/1653

Jean FAMIN, laboureur, demeurant à Lormaison, âgé de 74 ans ou environ, lequel après serment par lui fait, a dit avoir bonne connaissance de Pierre BISSE et de Pierrette LEGRAND, demeurant à Lormaison, auxquels il est allié par affinité, et savoir que les dits BISSE et LEGRAND sont parents au 4^{ème} degré de consanguinité ; il a dit savoir que Pierre BISSE provenir de Jean BISSE, Jean BISSE de Guillemette DESPAUX et Guillemette DESPAUX de Martin DESPAUX et que Pierrette LEGRAND vient de Marguerite DESPAUX et Marguerite DESPAUX de Jean DESPAUX et Jean DESPAUX d'un autre Jean DESPAUX ; la conjecture qu'ils sont parents au 4^{ème} degré est que Guillemette DESPAUX et Jean DESPAUX s'appelaient cousins, il croit qu'ils sont cousins germains; mais il ne le peut affirmer. Il sait aussi que Martin DESPAUX et Jean DESPAUX avaient tous deux un sobriquet et s'appelaient 'le Picart', ce qui fait croire (...) ¹

Autres informations

Pierre BISSE, couvreur de chaume, âgé de 21 ans

Pierrette LEGRAND, fille d'Ambroise, couvreur de chaume, âgée de 19 ans

Apport de Pierre : meubles de petites valeurs ; Pierrette : meubles de valeur 10 livres

Relevé de Bernard CHOVAUX
14/2/2014

CHOVAUX Bernard
Le 04/02/2016
<http://bchovaux.fr/index.html>

¹ La suite de l'information reste à relever